

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 24 juin 2016

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 119 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Monique DAUBET-GRUNDLER - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Eric SCOTTO - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Brigitte VIRZIGONZALEZ - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Colette BABOUCHIAN représentée par Catherine PILA - Mireille BALLETTI représentée par Richard FINDYKIAN - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Loïc BARAT - Mireille BENEDETTI représentée par Andrée GROS - Sabine BERNASCONI représentée par Dominique TIAN - Jacques BESNAÏNOU représenté par Marcel MAUNIER - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Jérôme ORGEAS - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Sandrine D'ANGIO représentée par Stéphane RAVIER - Jean-Claude DELAGE représenté par Gérard CHENOZ - Nouriat DJAMBAE représentée par Samia GHALI - Roland GIBERTI représenté par Hélène MARCHETTI - José GONZALEZ représenté par Yves BEAUVAL - Annie GRIGORIAN représentée par Lionel VALERI - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Nathalie LAINE représentée par Mireille BALOCCO - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Marc LOPEZ - Bernard MARANDAT représenté par Jocelyne TRANI - Janine MARY représentée par Hélène ABERT - Xavier MERY représenté par Jean MONTAGNAC - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Solange BIAGGI - Marie MUSTACHIA représentée par Jeanne MARTI - Elisabeth PHILIPPE représentée par Dany LAMY - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Véronique PRADEL représentée par Eric LE DISSES - Julien RAVIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Martine RENAUD représentée par Marie-France DROPY OURET - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Guy TEISSIER - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Daniel HERMANN - Isabelle SAVON représentée par Kheira ZENAFI - Jean-Louis TIXIER représenté par Régine GOURDIN - Martine VASSAL représentée par Laure-Agnès CARADEC - Josette VENTRE représentée par Michèle EMERY.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Roland BLUM - Frédéric BOUSQUET - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Michel DARY - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Bruno GILLES - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Laurent LAVIE - Virginie MONNET-CORTI - Christyane PAUL - Marine PUSTORINO-DURAND - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Maxime TOMMASINI - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

Signé le 24 Juin 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

#### **HN 069-112/16/CT**

### **■ Participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à l'association Pôle Régional de l'Image et du Multimédia et de l'Internet DPEATSV 16/14592/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence et les autres acteurs économiques ont engagé une politique vigoureuse en faveur du développement de la filière du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia : investissement dans le Pôle Media Belle de Mai, participation à des salons de promotion, accueil d'investisseurs, études... et, face au constat d'une faible structuration de la filière, il est apparu nécessaire de soutenir la création et le fonctionnement d'associations d'entreprises de l'image et du son destinées à accompagner les professionnels sur les questions de l'information et de l'internationalisation.

L'association Pôle Régional de l'Image, du Multimédia et de l'Internet a été créée le 12 octobre 2010. Cette dynamique de rassemblement des acteurs de l'innovation dans le domaine du contenu numérique est guidée par la logique actuelle de convergence des médias, par l'émergence de nouveaux marchés avec des productions transmédia nécessitant la collaboration entre les différents métiers, et par le souci de construire un pôle de PME TPE en mesure de se positionner aux niveaux national et international pour faire la promotion des savoirs-faires et des excellences métropolitaines.

Le projet de l'association est labellisé Grappe d'entreprises par la DATAR (2011-2013) et PRIDES (Pôle régional d'innovation et de développement économique solidaire) par la Région PACA.

PRIMI est un cluster regroupant majoritairement des entreprises (TPE/PME), aux côtés de structures d'enseignement universitaire, de recherche, de formation et d'équipements culturels, tous soucieux d'intégrer les nouvelles technologies dans la relation avec leurs marchés et leurs publics.

PRIMI, réseau d'entreprises de l'audiovisuel, du cinéma, de l'animation, du jeu vidéo, du multimédia et d'Internet, réunit ainsi l'ensemble des compétences mobilisables pour la réalisation de contenus et services innovants. Le Pôle offre à ses adhérents un ensemble de services privilégiés, de formations, de réflexions avec les décideurs nationaux, d'espaces de promotion afin d'accélérer leur développement, notamment à l'international et d'accroître leurs réseaux d'affaires.

#### ***Bilan au 31 décembre 2015***

Le premier semestre 2015 a été marqué par de nombreux changements au sein de l'équipe opérationnelle ainsi que par l'élection d'un nouveau Conseil d'administration et l'adoption de nouveaux statuts: le nouveau Délégué général, Ilan URROZ, a pris ses fonctions au 1er janvier 2015.

Au 31 décembre 2015, PRIMI rassemble 89 adhérents  
(dont 86 à jour de cotisation)  
(91 au 31 décembre 2014).

#### **Consolidation du modèle économique**

- **Création d'un nouveau service de conseil et recherche de financements** : PRIMI soutient le dépôt des dossiers de subvention régionaux, nationaux et européens des adhérents.
- **Montage de projets collaboratifs** : PRIMI monte des projets collaboratifs pouvant apporter des solutions de financement et en apport en fonds propres. En ce sens, et à titre d'exemple, PRIMI a

**Signé le 24 Juin 2016**

**Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016**

monté un projet de Living PACA Labs "LUCI" (Laboratoire d'Usages des Créations Numériques) avec la Friche, ZINC et l'Université d'Avignon sur le territoire de la Belle de Mai à Marseille. PRIMI a par ailleurs monté un partenariat avec l'association Urban Prod.

- **Apport de conseils et expertises :** PRIMI se positionne comme centre de ressources d'information et d'analyse pour soutenir certaines initiatives des collectivités ou d'associations. A titre d'exemple, la ville de Cannes sollicite l'expertise de l'équipe opérationnelle de PRIMI sur la pertinence de créer une Cité du cinéma sur son territoire, tout comme le Pays de Martigues pour l'implantation de son complexe de studios de tournage. Par ailleurs, la ville de Marseille a également sollicité PRIMI pour réfléchir à une animation du Pôle Média de la Belle de Mai et la structuration de délégations internationales.

**Consolidation de sa stratégie via la prospection de nouveaux adhérents, l'interclustering et l'accompagnement à l'innovation** : PRIMI a participé en 2015 à 7 rencontres professionnelles : le SIDO (objets connectés) à Lyon, les journées de présentation des programmes "Europe Créative".

### **Animation de l'écosystème**

#### **Développement et mise en réseau :**

En 2015, PRIMI a réalisé 322 rendez-vous qualifiés auprès de ses adhérents, prospects et partenaires:

- 92 rendez-vous de prospection afin de rencontrer de potentiels nouveaux adhérents
- 84 rendez-vous auprès des adhérents du réseau PRIMI
- 146 rendez-vous avec des partenaires et collaborateurs pour des actions réalisées tout au long de l'année et en perspective de l'année suivante.
- Les rencontres « Pitch du réseau » : En 2015, un total de 309 participants a assisté aux 9 événements "Pitch du Réseau".
- Plus de 200 professionnels présents à la soirée annuelle « créative Entreprises Network »

#### **Usine à projets, innovation : les réalisations**

- Atelier Recherche / Rencontres professionnelles à l'Université d'Avignon
- Atelier Innovation d'usages
- Accompagnement individuel à la recherche de financements
- Ateliers transmédias
- Rapprochement des écoles et des laboratoires de recherche
- Groupe de travail - Innovation

#### **Financements et marchés :**

- Atelier Nouveaux Marchés - e-tourisme
- Atelier Nouveaux Marchés - e-culture
- Outils de veille et solutions informatiques mutualisés
- Rencontres diffuseurs
- Atelier Financement
- Séances de partage d'expérience
- Groupe de Travail - Financement

#### **International :**

- Groupe de travail - Marché & International
- Atelier Export en partenariat avec la CCI International, le 28 janvier 2015
- Focus Pays : Etats Unis et SXSW, le 19 octobre 2015
- Workshop Pitch français-anglais le 11 décembre 2015 à La Boate, Marseille
- Groupe de travail - Retour d'expérience
- Promotion du Guichet Export PACA

#### **Accompagnement sur les marchés :**

- En 2015, PRIMI a accompagné 30 sociétés adhérentes (soit 46 personnes individuelles au total) sur 6 marchés, salons et conférences stratégiques pour leur développement économique (au 31 décembre 2014, 50 entreprises avaient été accompagnées sur 10 marchés : nationaux et internationaux).

### **Les objectifs stratégiques de 2016 :**

- Faire converger et développer l'offre territoriale tant économique, créative, qu'innovante (prospection exogène, accueil de nouvelles entreprises, développement de nouvelles offres techniques...) : Interclustering, Dynamique French Tech Régionale, Ecole Transmédia
- Accompagner et développer les entreprises régionales dans leurs projets et dans la structuration de plus grandes PME régionales
- Accroître les compétences, l'emploi et la recherche, ancrer dans le territoire la notion recherche-développement créative
- Etendre les marchés des entreprises régionales en particulier à l'international

### **Plan d'action 2016**

- Axe 1 : Développement du réseau et animation de la communauté des membres
- Axe 2 : Innovation, (émergence de projets via le brainstorming, l'accompagnement à la formalisation de projets, masterclass et ateliers)
- Axe 3 : Financements et marchés
- Axe 4 : International

Le budget prévisionnel 2016 de l'association s'élève à 752.192 euros. Il est en hausse de 21,7 % par rapport au budget prévisionnel de 2015 (617.851 euros).

Il est réparti, par grands postes, de la manière suivante :

### **Les dépenses :**

Achats :	82.930 euros
Services extérieurs:	115.850 euros
Autres services extérieurs :	174.840 euros
Taxes/ salaires :	3.297 euros
Charges de personnel :	246.775 euros
Autres charges de gestion courante :	2000 euros
Charges financières	8000 euros
Dotations aux amortissements et aux provisions	20.000 euros
Emplois des contributions en nature	98.500 euros
<b>Total dépenses</b>	<b>752.192 euros</b>

La masse salariale représente 33 % des dépenses totales.

### **Les recettes**

<b>Subventions:</b>	<b>453.392 euros</b>
Dont la région :	357.392 euros
Dont le Département 13 :	20.000 euros
Dont la Métropole d'Aix-Marseille Provence:	25.000 euros
Dont la Ville de Marseille :	15.000 euros
Dont la Ville de Nice	10.000 euros
Dont Euroméditerranée (EPAD)	11.000 euros
<b>Financements privés</b>	<b>200.300 euros</b>
<b>Contributions en nature</b>	<b>98.500 euros</b>
<b>Total Ressources</b>	<b>752.192 euros</b>

Les financements privés représentent 26,6 % du total des recettes (22,6% en 2015).

Il est proposé au Conseil de Territoire d'approuver la délibération formant vœu au Conseil de la Métropole relatif au soutien, au titre de l'année 2016, à l'animation de l'association PRIMI, en apportant une subvention de fonctionnement d'un montant de 25.000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

#### **Vu**

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

**OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,**

Signé le 24 Juin 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

## **CONSIDERANT**

- Que la filière des industries du contenu regroupant les entreprises du cinéma, de l'audiovisuel et des multimédia constitue pour la Métropole d'Aix-Marseille-Provence de réelles opportunités de développement ;
- Que la dynamique de cette filière souffrait du manque de structuration collective des entreprises et de la faiblesse des services et outils d'animation offerts aux acteurs privés ;
- Que la proposition de l'association Pôle Régional de l'Image, du Multimédia et de l'Internet apporte une réponse satisfaisante à ces besoins en développant la mise en réseau des entreprises autour de projets communs.

## **DELIBERE**

### **Article 1 :**

Le Conseil de Territoire émet le vœu auprès du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence que soit adoptée par délibération la subvention d'un montant de 25.000 euros pour l'Association Pôle Régional de l'Image, du Multimédia et de l'Internet.

### **Article 2 :**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire est autorisé à prendre toutes dispositions concourant à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité  
des membres présents et représentés

Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
Député des Bouches du Rhône

Guy TEISSIER